

Prix JENi Christian VALADOU

Jeune
entreprise
d'insertion
2020

La fédération des entreprises d'insertion lance la deuxième édition du Prix JENi (Jeune ENTreprise d'Insertion), rebaptisé le Prix JENi Christian VALADOU, en partenariat avec la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC et le soutien du Crédit Coopératif, afin d'accompagner le développement d'entreprises d'insertion nouvellement créées ou reprises, porteuses d'innovation.

Objectifs

- Faire sortir les JENi de l'anonymat et promouvoir des projets inspirants.
- Repérer et valoriser les jeunes dirigeants d'entreprises d'insertion (créations ou reprises) pour susciter de nouvelles vocations, en particulier auprès des jeunes.
- Accompagner le développement de ces entreprises audacieuses et innovantes, grâce à l'apport d'expertise de la fédération et de la Chaire.

Qui peut candidater ?

Un dirigeant (ou équipe dirigeante) âgé de moins de 44 ans au 31 décembre 2020, ayant créé ou repris une entreprise d'insertion depuis au moins un an et au plus cinq ans.

Nos vœux pour la future JENi Christian VALADOU

- **Le caractère innovant** de l'activité OU **le caractère d'adaptabilité** de l'entreprise face à la crise sanitaire du COVID-19
- **L'impact social et économique** sur le territoire
- **Le potentiel de développement** de l'entreprise

A la clé pour le lauréat...

- **un voyage apprenant à la découverte d'autres entreprises sociales hors de l'hexagone (3 à 5 jours)**, avec les étudiants de la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC.
- **un accompagnement de pair à pair par un mentorat de 6 mois** avec un dirigeant expérimenté d'une entreprise adhérente à la fédération.
- **la prise en charge d'une mission étudiante pendant 3 à 4 mois**, encadrée par l'équipe de la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC et la jeune entreprise d'insertion lauréate
- **le portrait de l'entreprise lauréate** relayé dans les supports de communication de la fédération et de la Chaire (site Internet, newsletter, réseaux sociaux).

Comment candidater ?

En renseignant le dossier de candidature **EN LIGNE** avant le **15 décembre 2020, 18h**. (Dossier de candidature qui peut être complété en plusieurs fois, à la condition de créer au préalable un compte sur Framafoms (cf. le document A LIRE avant de renseigner votre dossier de candidature au Prix JENi Christian VALADOU).

Qui décernera le Prix JENi Christian VALADOU ?

Un jury composé, pour moitié, de représentants de la fédération et de la Chaire et, pour moitié, de partenaires du monde de l'entreprise, de la finance solidaire, de l'Etat, de l'enseignement...

Suite à une pré-sélection, les membres du jury auditionneront en janvier 2021 les finalistes pour délibération finale et annonce du lauréat de cette deuxième édition du Prix JENi Christian VALADOU, le 3 février 2021.

Avec le soutien du

